

## **Vous dépanner**

### **LES FUITES**

Pour savoir si votre installation présente un signe de fuite, notez les chiffres de votre compteur d'eau le soir avant de vous coucher. Le lendemain matin, avant toute utilisation d'eau, relevez à nouveau votre compteur d'eau. Si les chiffres de votre compteur ont changé, votre installation présente peut être une fuite d'eau.

Si vous êtes dans ce cas, refaites l'expérience en vérifiant bien que tous les appareils pouvant consommer inopinément de l'eau sont éteints ou fermés. Suivez ensuite les tuyauteries pour repérer des traces éventuelles d'humidité, contrôlez vos raccords sur votre robinetterie, mécanisme de chasse d'eau WC et groupe de sécurité du chauffe eau électrique. Une fuite fait généralement du bruit, utilisez également votre oreille pour la déceler. Si vous ne trouvez pas l'origine de la fuite, faites appel à un professionnel. Ne tardez pas à faire réparer l'anomalie, les volumes engendrés par une fuite peuvent augmenter considérablement votre facture.

### **PROBLEMES DE PRESSION**

Le réseau de la ville de Meaux est gravitaire (sans surpresseur) et vous assure donc une pression stable. Sauf incident ponctuel sur ce dernier, les problèmes de pression rencontrés proviennent de vos installations intérieures. La pression moyenne délivrée sur le réseau varie de 3,5 à 6 bars au niveau du sol suivant les rues desservies. Pour réduire cette pression, de nombreuses maisons ou immeubles sont équipés de réducteur de pression placé après votre compteur d'eau, son entretien est du ressort du propriétaire ou de la copropriété, au même titre que les colonnes montantes.

#### **Baisse régulière ou manque de pression à vos robinets ?**

Quelques gestes simples sont nécessaires avant de mettre en cause le fonctionnement de cet appareil : - vérifiez l'ouverture complète de votre robinet d'arrivée d'eau général. - nettoyez les mousseurs de vos robinets qui peuvent être obstrués ou entartrés. Après avoir éliminé ces causes probables, vous devrez faire appel à un professionnel pour effectuer une recherche plus approfondie et déceler l'origine de ce manque de pression. Si vos voisins de pallier constatent ce même phénomène, vous pouvez également solliciter le syndic de propriété.

#### **Trop de pression ?**

Si vous entendez des claquements dans les tuyaux en fermant rapidement le robinet, la pression est trop importante. Elle génère une consommation élevée et peut endommager votre circuit. Si vous êtes équipés d'un réducteur de pression ou que vous venez de le faire installer, n'hésitez pas à régler la pression en dessous de 3 bars.

### **ETALONNAGE DE COMPTEUR**

En cas de litige sur votre consommation d'eau, vous pouvez demander, conformément à l'article 19 du règlement d'eau potable, l'étalonnage de votre compteur.

Si l'appareil est reconnu fonctionner de façon exacte, les frais de dépose, de vérification et de repose du compteur seront à votre charge, dans le cas contraire à la charge de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.

## CONTACT



### SERVICES MUNICIPAUX

#### **Direction de l'Eau et de l'Assainissement**

199, Chemin du Bas de Nanteuil  
77100 Nanteuil-les-Meaux

01 83 69 00 52

01 60 09 97 00



#### **MAIRIE DE MEAUX**

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac  
77100 Meaux